

Nom et prénom

Internat: La Roseraie Chemin de l'Epinois, 61 7060 Soignies

Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

aslaroseraieinternat@gmail.com

Mère/substitut:

Socialisation/le respect

Administrateur:
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel:067/63.48.70

laroseraieinternat@gmail.com

Père/substitut :



DOSSIER SOCIAL / INFORMATION SUR LE JEUNE

Attention! Les informations reçues sont **UNIQUEMENT** destinées à nous aider dans notre relation à l'élève et/ou à sa famille. Elles ne peuvent en aucun cas être divulguées à l'extérieur sauf, sous réserves et acceptation de la direction, à des représentants de services sociaux ou des structures médicales auxquels l'élève serait confronté dans le cadre d'une thérapie. Dans le cadre d'un accompagnement SPJ ou SAJ et/ou dans celui d'une demande judiciaire, la situation sera examinée au cas par cas par la direction.

Date et lieu de							
naissance							
profession							
Adresse							
Situation familiale	des	Cohabitants – mariés – séparés – divorcés (si oui, jugement)					
parents?							
Fratrie (nom, prénd	om,						
date de naissance))						
Lieu de vie de l'en	fant						
Contexte familial							
Motif demande							
internat							
Intervention de se	rvice	s extérieurs (SAJ/SPJ/S	SUSA/CPAS/AMO	/Service d'aide éducatif,)			
Quel (s)							
service(s) ?							
Leur(s)							
coordonnée(s) ?							
Raison(s) ?							
	•••••						
Intervention dans	les fro	ais pension Oui – no	on				
	-						



Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

Administrateur: Mr Delsaut Emmanuel, Tel:067/63.48.70



Fugue-taklaroseraieinternat@gmail.com

laroseraieinternat@gmail.com

 A-t-il parfois des comportements agressifs envers les autres ? Envers lui-même ? 					
■ Respecte-t-il les membres du personnel/le matériel et prend-il soin de ses affaires (les					
tenues/son travail scolaire)?					
Communication					
 A-t-il des difficultés d'expression et de compréhension ? oui - non 					
■ Sait-il lire ? oui – non					
Autonomie					
 A-t-il conscience des dangers ? oui – non 					
■ Est-il vite fatigué ? oui – non					
 A-t-il des troubles de l'équilibre ? oui – non 					
 Peut-il se situer dans la journée/dans l'année ? oui – non 					
 Se situer et s'orienter dans l'établissement ? oui – non 					
 Porte-t-il des langes ? Jamais – la nuit – toute la journée 					
 Décide-t-il seul d'aller aux toilettes ? oui – non 					
Faut-il l'accompagner ? oui – non Doit-on le présenter au wc ? oui – non					
 (Cette élève est-elle réglée ? oui – non) 					
■ Peut-il s'habiller et se déshabiller ainsi que mettre ses chaussures, seul ? oui – non					
Remarques particulières :					

R	epas epas
•	Est-il autonome pour manger ?



Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

Administrateur: Mr Delsaut Emmanuel, Tel:067/63.48.70



		ENSEI (
Drain	Refuse-taille certail no aliments 2. Aut il des allergies ? craicinternat@gmail.com	LIVOLIV
•	A-t-il un régime particulier à suivre ?	
Sc	ommeil	
•	Vers quelle heure va-t-il se coucher ?	
•	Vers quelle heure se lève-t-il ?	
•	A-t-il une habitude avant le coucher/pendant la nuit ?	
•	Se lève-t-il la nuit ?	
•	Faut-il le surveiller la nuit ?	
•	A-t-il des troubles du sommeil ?	
Se	ensibilité	
•	Problème de vue ? Porte-t-il des lunettes ? oui – non	
•	Problème d'ouïe ? oui – non	
•	Porte-t-il un appareil auditif ? oui - non	
Н	ygiène	
•	Est-il autonome pour se laver ?	
Di	scipline	
•	Peut-il jouer ou travailler dans le calme ?	
•	Respecte-t-il les consignes données/de sécurité ?	
Lc	pisirs	
•	Combien de temps l'élève peut-il consacrer à une activité ?	
l		

Combien de temps l'élève peut-il consacrer à une activité ? Sait-il nager ? Y-a-t-il des activités qu'il n'aime pas ou ne peut pas faire ? Quelles sont ses activités favorites ? Scolaire/hébergement

Les écoles fréquentées ? (Année scolaire – nom de l'école)

La Roseraie

Internat: La Roseraie Chemin de l'Epinois, 61 7060 Soignies

Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

Administrateur: Mr Delsaut Emmanuel, Tel:067/63.48.70



E		<u> ENICEIC NIEMEN</u>
Je-Co	aslaroseraíeinternat@gmail.com laroseraíeinternat@gmail.com	ENSEIG NEMEN
	Comment se comporte-t-il à l'école ?	
•	A-t-il des difficultés dans certaines matières ?	
	A til dáià frá augantá un internet 2 Un Cantre 2 Qual átaitean	
•	A-t-il déjà fréquenté un internat ? Un Centre ? Quel était son	
	comportement ?	



Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur:
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel:067/63.48.70
laroseraieinternat@gmail.com



PAIEMENT DE LA PENSION

Le compte de votre enfant se divise en deux parties :

- 1. LE COMPTE PENSION:
- Pour votre facilité, vous pouvez demander un ordre permanent mensuel auprès de votre banque :
- si votre enfant fréquente l'enseignement spécialisé primaire,
-€ si votre enfant fréquente l'enseignement spécialisé secondaire.
-€ si votre enfant fréquente l'enseignement ordinaire primaire.
- € si votre enfant fréquente l'enseignement ordinaire secondaire.

2. LE COMPTE TIERS:

- A l'inscription, une somme de 50 € sera versée afin d'alimenter ce compte.
- Ce compte servira à payer exceptionnellement les frais médicaux/pharmaceutiques.
- Lorsque votre enfant quitte l'internat, le solde positif du compte tiers vous est remboursé (dans la mesure où le compte pension n'est pas en négatif).
- Le responsable de l'enfant marque son accord pour des transferts de compte tiers vers le compte pension.

<u>Très important</u>! Le montant de la facture mensuelle sera payé intégralement au compte n°: BE56 091-2120382-88 **avant le 1^{er} du mois concerné** Indiquez bien en communication : mois + nom de l'enfant.

Tout retard d'un mois dans le paiement de la pension entraînera l'exclusion de l'interne et il sera procédé au recouvrement des sommes impayées par l'intermédiaire du Ministère des Finances – Administrations centrale du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines.

Je voudrais vous rappeler que la Fédération Wallonie-Bruxelles a fixé les "modalités de paiement des pensions" et que l'Administrateur est chargé d'appliquer celles-ci.

Les pensions sont payables anticipativement. Je tiens à vous informer que la procédure de recouvrement de créances, comme décrite dans la circulaire n°1677 du 07/11/2006 et résumée dans le document « engagement à payer la pension », sera rigoureusement appliquée. Je vous invite donc à être très vigilant quant à <u>la régularité des paiements de la pension</u> de votre enfant.

Dans certaines conditions, la pension sera remboursée si un justificatif est fourni :

- Après 5 jours consécutifs d'absence justifiée par certificat médical. (Remboursement à partir du 6ème jour d'absence).
- Durant les périodes de stages prévues dans le cadre des études.

Je reste	à votre	entière	disposition	pour	tout	autre	renseignem	nent	souhaité	et	vous
prions d'agréer,	Madam	e, Monsi	ieur, l'expre	ssion o	de m	es sen	timents dévo	oués	· .		

Le	Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

Administrateur:
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel: 067/63.48.70



 ÉHARGES roseraieinternat@gmail.com
 laroseraieinternat@gmail.com

L'Internat « la Roseraie » accueille plus de 80 enfants sur le site de Soignies, une équipe de 15 adultes les encadre au quotidien de jour comme de nuit. Les enfants sont véhiculés par les transports scolaires pour se rendre à l'école et par les bus de l'internat pour les activités prévues par celui-ci. Néanmoins, certaines situations particulières peuvent se présenter pendant l'année et donc nécessitent des prises d'initiatives de la part de l'équipe éducative. C'est pour ces raisons que cette feuille de décharge a été mise en place, elle ne décharge pas l'équipe de ces responsabilités mais vous met au courant, vous parents, des éventuelles contraintes que nous rencontrons au quotidien.

- 1) Les nuits à l'internat sont des nuits dormantes pour l'équipe éducative, elles commencent à 22h et se termine à 6h. Pendant ces nuits, des incidents peuvent survenir et l'équipe éducative peut être amenée à intervenir. Cependant, vous devez être conscients qu'en vertu de cette nuit dormante, il se peut que les éducateurs ne puissent réagir car non avertis du problème. Cet aspect du travail éducatif, vous devez en tant que parents l'avoir en tête lorsque vous inscrivez votre enfant à l'internat.
- 2) A certains moments de l'année, il arrive aux éducateurs de devoir prendre, de manière tout à fait exceptionnelle, un ou plusieurs enfants dans leur véhicule personnel afin de les amener à destination. Par exemple, lorsqu'un enfant a raté son bus ou lorsqu'une activité commence plus tôt et que l'élève ne sera pas rentré de l'école assez tôt que pour pouvoir en bénéficier.

Ce document à signer doit l'être en connaissance de cause, il est bon de vous rappeler qu'il ne décharge pas les éducateurs et l'Administrateur de leurs responsabilités mais il est la certitude qu'en tant que parents ou tuteurs, vous êtes consciemment informés de la réalité du terrain.

responsables de	Madame, parents ou certifie être informés antes » et du principe d'utilisation exceptionnelle des véhicules
Fait à	le,
	Nom

Signature





Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72 Administrateur:

Mr Delsaut Emmanuel,

Tel:067/63.48.70



aslaroseraíeinternat@gmail.com laroseraíeinternat@gmail.com



Assistante Sociale: Mme Marchesani Lisa Tel: 067/63.48.72

*Mr Delsaut Emmanuel, Tel:*067/63.48.70

Administrateur:

laroseraicinternat@gmail.com

ENSEIGNEMENT

aslaroseraieinternat@gmail.com



Monsieur Emmanuël DELSAUT, Administrateur

<u>Tél.</u>: 067/63.48.70. / 0472/90.27.59. <u>Mail</u>: <u>laroseraieinternat@gmail.com</u>

Madame Lisa MARCHESANI, Assistante Sociale

Mail: aslaroseraieinternat@gmail.com

Tél.: 067/63.48.72.

Madame Declercq, service comptabilité

Mail: comptalaroseraie@gmail.com

Tél.: 067/63.48.92.

Quelques recommandations pour faciliter l'hébergement de votre enfant au sein de notre internat

- Documents à nous fournir pour compléter le dossier :
 - Vignettes de mutuelle
 - Photos d'identité (2)
 - Photocopie de la carte d'identité de l'enfant et du responsable légal
 - A défaut le document elD (lecteur de carte d'identité) ou une composition de ménage (document délivré par l'Administration communale)
- ➤ Un cahier de communication (liaison entre la famille et l'internat) sera signé chaque semaine par le(la) responsable et remis à l'internat.
- La valise de votre enfant fait l'objet de toute notre attention. Toutefois, il se peut encore hélas que l'un ou l'autre objet ou vêtement lui appartenant disparaisse inexplicablement. Dans ce cas, notez <u>qu'un vêtement ou un objet marqué est toujours plus facile à retrouver.</u>
- En principe et sauf cas ou situation exceptionnelle, <u>il n'y a pas de lessive à l'internat</u>. Le contenu de la valise de votre enfant est donc très important.
- Prévoir les collations pour le 10h à l'école.
- <u>Rappel</u> (inscrit dans le R.O.I.): <u>GSM interdit moins de 16 ans</u> (à partir de 16 ans: <u>selon la décision de l'éducateur</u> et il y a une tranche d'horaire à respecter pour l'utiliser. Remise du GSM à l'éducateur dès son arrivée à l'internat) et éviter d'apporter des objets de valeurs.

Interdiction de fumer.

- Nous pouvons donner le traitement à votre enfant <u>à condition</u> de nous transmettre une prescription médicale.
- Il y a lieu, selon la durée du séjour de votre enfant, de prévoir :
 - une trousse de toilette <u>en ordre, qui restera à l'internat</u> contenant : savon, gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents, gobelet, déodorant, peigne, eau de toilette...
 - une tenue complète (4 tenues), <u>adaptée à la saison</u>, par jour et par nuit (linge de corps, chaussettes, pyjamas, pantalons, pulls, t-shirt, ...)
 - gants de toilette et essuies (de bain et de toilette)
 - un peignoir et une paire de pantoufles
 - une tenue de sport au minimum et un maillot de bain + bonnet
 - 2 paires de chaussures, bottes (ou bottines), chaussures de gym/sport
 - selon la saison : gants, bonnet, manteau, écharpe, casquette, crème solaire
 - un sac pour le linge sale/ un cartable / un sac à dos